

7.—De la "Peat Gas and Coal Co.", demandant l'autorisation de fournir du gaz aux citoyens.

Déposée sur le bureau.

RAPPORTS

8.—De la Commission des Finances, pour régler certaines réclamations s'élevant à \$1,308.45.

9.—De la Commission des Finances, à l'effet de donner instruction aux estimateurs et à l'inspecteur de la Ville de répartir le coût du terrain cédé en vertu de la loi des expropriations annuelles (1908-1909).

10.—De la Commission des Finances, au sujet du pourcentage payé par la Compagnie des Tramways sur les recettes du transport des marchandises, etc.

11.—De la Commission des Finances, soumettant un certificat du contrôleur de la Ville, qui établit l'augmentation de la valeur de la propriété imposable.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

12.—De la Commission des Finances, à l'effet de forcer la Cie des Tramways à enlever ses poteaux et ses câbles posés dans le chemin de la Côte-des-Neiges.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

13.—De la Commission des Finances, souscrivant aux rapports de la Commission de la Voirie qui demande:

(a) Un crédit de \$3,000 pour nettoyer et réparer les égouts;

(b) Un crédit de \$5,000 pour acheter et installer des puits;

(c) Un crédit de \$900 pour acheter un malaxeur Smith;

(d) Un crédit de \$8,600 pour compléter le pavage de la rue St-Jacques, depuis l'Est de la rue LaMontagne jusqu'à la rue Dominion;

(e) Un crédit de \$17,644 pour exécuter des travaux préliminaires et terminer les trottoirs dans certaines rues, payable moitié par la Ville et moitié par les propriétaires intéressés;

(f) Un crédit de \$80 pour construire un trottoir en face des Nos 36 et 38, rue Shuter, payable moitié par la Ville et moitié par les propriétaires intéressés;

(g) Un crédit de \$592 pour construire des trottoirs permanents dans certaines rues, payable moitié par la Ville et moitié par les propriétaires intéressés;

(h) Un crédit de \$2,430 pour construire un égout dans la rue Notre-Dame-Est, de la rue Nicolet aux limites Est de la Ville, payable \$300 par la Ville et la différence par les propriétaires intéressés;

(i) Un crédit additionnel de \$684.20 pour la confection d'un trottoir sur le côté Est de l'avenue Laval, payable moitié par la Ville et moitié par les propriétaires intéressés, et aussi \$272.90 pour le nivellement dudit trottoir;

(j) A l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$355, du crédit affecté au trottoir de la rue Mullins, et d'appliquer ce montant à la confection d'un trottoir sur l'avenue Ash, à partir du No 207, jusqu'à la rue Wellington.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

14.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui recommande la confection d'un trottoir en ciment sur la rue Shuter, au coût de \$506, payable moitié par la Ville et moitié par les propriétaires intéressés.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin STEARNS, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés; mais, attendu qu'une erreur de copie a été commise dans l'indication du numéro de la rue, que ladite erreur soit corrigée en insérant les Nos 72 à 80, rue Shuter, au lieu des Nos 80 à 88a, rue Shuter.

17.—De la Commission des Finances, souscrivant, jusqu'à concurrence de \$5,000 seulement, au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$15,000 pour nettoyer, balayer et arroser les rues pavées et non pavées.

18.—De la Commission des Finances, souscrivant, jus-

7.—From The Peat Gas and Coal Co., for permission to supply gas to citizens.

Laid on the table.

REPORTS.

8.—From Finance Committee, to settle claims amounting to \$1,308.45.

9.—From Finance Committee, to instruct City assessors and City surveyor to apportion cost of land ceded in virtue of annual expropriation law (1908-1909).

10.—From Finance Committee, anent percentage paid by Montreal Street Ry., on receipts from freight, traffic, etc.

11.—From Finance Committee, submitting certificate of City comptroller showing increase in value of taxable property.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

12.—From Finance Committee, to compel M. S. Ry Co., to remove poles and cables from Côte-des-Neiges Road.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

13.—From Finance Committee, concurring in the reports of the Road Committee:

(a) for an appropriation of \$3,000 to clean and repair sewers;

(b) for an appropriation of \$5,000 to purchase and install street gullies;

(c) for an appropriation of \$900 to purchase a Smith concrete mixer;

(d) for an appropriation of \$8,600 to complete paving of St. James street from East of Mountain street to Dominion street;

(e) for an appropriation of \$17,644 to do preliminary work and complete sidewalks in certain streets, payable one half by the City and one half by interested proprietors;

(f) for an appropriation of \$80 to lay sidewalk opposite Nos. 36 and 38 Shuter street, one half payable by the City and one half by the interested proprietors;

(g) for an appropriation of \$592 for the construction of permanent sidewalks in certain streets, payable one half by the City, and one half by interested proprietors.

(h) for an appropriation of \$2,430 to construct a sewer in Notre-Dame street East, from Nicolet street to Eastern City limits, payable \$300 by the City and the balance by the interested proprietors;

(i) for an additional appropriation of \$684.20 for a sidewalk on each side of Laval avenue, payable one half by the City, and one half by interested proprietors, and also \$272.90 for levelling of said sidewalk;

(j) to vary \$355 from sidewalk on Mullins street and apply same to construct sidewalk on Ash avenue, from No. 207, to Wellington street;

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

14.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, recommending to construct a cement sidewalk on Shuter street, at a cost of \$506, payable one half by the City and one half by the interested proprietors.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. STEARNS, it was

Resolved: That said reports be received and adopted; but, as a clerical error has been made in the number of the street, that said error be corrected by inserting Nos. 72 to 80 Shuter street, in place of 80 to 88a Shuter street.

17.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$5,000 only, in the report of the Road Committee, for an appropriation of \$15,000 to clean, sweep and water paved and unpaved streets.

18.—From Finance Committee, concurring, but to the